

MAIRIE D'EMERCHICOURT

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU – SYNTHÈSE DE LA SÉANCE du vendredi 17 juin 2011

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 17 juin 2011 à 18 heures 15, sur convocation régulière et sous la présidence de Monsieur Michel LOUBERT, Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance et procède à l'appel des membres.

Sont présents à cette réunion :

Mesdames HOMMERIN Eliane - SUM Michèle - BIHANIC Thérèse-Marie - MOURJAN Nathalie.
Messieurs LOUBERT Michel - MIDAVAINÉ Jean-Marc - DUFOUR Ambroise - ROUSSEL Régis
HERBIN Gérard - DAMS Gonzague - BARDIAUX Jean-Michel.

Absents excusés :

M. MALAQUIN Alain donne pouvoir à M. LOUBERT Michel.
M. DUMONT Jean-Philippe donne pouvoir à M. MIDAVAINÉ Jean-Marc.
Messieurs DUROSIER Albert et SILVAIN Vincent.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée d'observer une minute de silence en la mémoire de Messieurs Patrick ROY député de la circonscription, Jean-Claude MAIRE, maire de Wavrechain-sous-Faulx et Louis DELIEGE, ancien maire de Lieu-Saint-Amand, décédés respectivement les 3 mai, 30 mai et 13 juin 2011. Il est fait ensuite lecture des délibérations du 28 avril 2011. Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal correspondant est soumis à l'assemblée et adopté à l'unanimité.

Monsieur BARDIAUX Jean-Michel est désigné Secrétaire de séance.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire présente la liste des décisions directes qu'il a prises en vertu des délégations de compétences qui lui ont été consenties par le Conseil.

1. Désignation des délégués pour l'élection sénatoriale du 25 septembre 2011

Vu le décret n° 2011-530 du 17 mai 2011 portant convocation des collègues électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire ministérielle NOR/IOC/A/11/3812/C du 19 mai 2011 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs,

Vu l'arrêté préfectoral du 27 mai 2011 fixant le mode de scrutin ainsi que le nombre des délégués, des délégués supplémentaires et des suppléants à désigner ou à élire pour l'élection des sénateurs du 25 septembre 2011,

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Madame HOMMERIN Eliane – Monsieur DUFOUR Ambroise – Madame MOURJAN Nathalie – Monsieur ROUSSEL Régis. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Les candidatures enregistrées pour l'élection des délégués sont :

Messieurs LOUBERT Michel – MIDAVAINÉ Jean-Marc – ROUSSEL Régis.

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 13
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 13
- majorité absolue : 7

Ont obtenu :

M. LOUBERT Michel : 13 voix
M. MIDAVAIN Jean-Marc : 13 voix
M. ROUSSEL Régis : 13 voix

M. LOUBERT Michel ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

M. MIDAVAIN Jean-Marc ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

ROUSSEL Régis ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

Les candidatures enregistrées pour l'élection des délégués suppléants sont :

Messieurs DUFOUR Ambroise – MALAQUIN Alain – HERBIN Gérard.

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 13
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 13
- majorité absolue : 7

Ont obtenu :

M. DUFOUR Ambroise : 13 voix
M. MALAQUIN Alain : 13 voix
M. HERBIN Gérard : 13 voix

M. DUFOUR Ambroise ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

M. MALAQUIN Alain ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

M. HERBIN Gérard ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

2. Règlement de la restauration scolaire et de l'accueil périscolaire

Afin de prendre en compte les souhaits des parents et les remarques du personnel communal, il est proposé à l'assemblée de modifier les règlements de la restauration scolaire et de l'accueil périscolaire pour l'année 2011-2012.

Approuvé à l'unanimité

3. Adoption du budget prévisionnel du Cybercentre – demande de subvention au Conseil Régional

En vue de la validation du projet de Cybercentre au sein de la médiathèque, il est demandé d'approuver le budget prévisionnel de l'opération afin d'obtenir la subvention la plus élevée du Conseil Régional.

Approuvé à l'unanimité

4. Modification des statuts du SMTD

Par délibération en date du 14 avril 2011, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports du Douaisis a décidé, en raison de la suppression de la Taxe Professionnelle, la modification de ses statuts et particulièrement l'article 19 relatif à la participation des adhérents aux frais de fonctionnement du SMTD.

Le taux de la contribution de la commune d'Emerchicourt passerait pour les 6 prochaines années à 0.72 % ce qui représente une forte augmentation (139%) aux lourdes conséquences sur le budget communal.

Il est demandé à l'assemblée de se prononcer sur la modification des statuts du SMTD.

Désapprouvé à l'unanimité

Vu pour être affiché le mercredi 22 juin 2011, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A Emerchicourt, le 22 juin 2011

Le Maire.

Michel LOUBERT.